



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CLEMI

Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information

ORGANISER DES RENCONTRES
AVEC DES PROFESSIONNELS DES
MÉDIAS ET DE L'INFORMATION
EN MILIEU SCOLAIRE



Directeur du CLEMI

Serge Barbet

Coordination du dossier

Elena Pavel, coordonnatrice CLEMI 2nd degré de l'académie de Paris

Nathalie Nouailles, chargée de mission EMI, formatrice, référente EMI 1^{er} degré au sein du CLEMI de l'académie de Créteil

Elodie Gautier, coordonnatrice CLEMI de l'académie de Créteil

Lionel Vighier, coordonnateur CLEMI de l'académie de Versailles

Aude Mouyanaga, chargée des relations médias et partenariats

Virginie Sassoon, directrice adjointe du CLEMI

Ont aussi contribué à ce numéro :

Sophie Schemoul, responsable du pôle communication du CLEMI

Séverine Poncet-Ollivier, formatrice CLEMI

Mise en page

Yasmine Amrioui, chargée de communication institutionnelle et des partenariats

Réseau Canopé/CLEMI, février 2025

Enseignante, enseignant, vous avez choisi de mener une action pédagogique en éducation aux médias et à l'information afin de permettre à vos élèves de comprendre et de maîtriser notre environnement informationnel et ainsi exercer une citoyenneté active et faire vivre la démocratie. L'objectif de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) est la transmission de connaissances sur les médias et le numérique en les articulant à des compétences techniques et créatives, un apprentissage par le faire. Elle est au cœur du parcours citoyen et constitue un levier d'action pour promouvoir une culture de l'égalité.

Dans le cadre de votre projet pédagogique, vous pouvez être amené à proposer à vos élèves de rencontrer un professionnel des médias. Plongez au cœur d'un guide pratique conçu pour donner vie à l'éducation aux médias dans vos classes ! Ce document regorge d'idées, de conseils et d'outils pour organiser des rencontres enrichissantes avec des journalistes, photo-reporters, dessinateurs de presse, étudiants en journalisme et autres acteurs du monde médiatique. **De la préparation au suivi post-rencontre, découvrez comment co-construire des projets pédagogiques, adaptés à l'âge et aux besoins de vos élèves.** Profitez également de conseils pratiques pour les interventions en visioconférence ou en vidéo différée, des alternatives pour s'adapter à toutes les contraintes.

Un certain nombre d'éléments doivent être réunis afin de réaliser des interventions dans les meilleures conditions et répondre ainsi à ces enjeux de la formation citoyenne des élèves et du développement de leur esprit critique.

SOMMAIRE

1

PRÉPARER VOTRE RENCONTRE

2

**CONSTRUIRE LE PROJET
PÉDAGOGIQUE**

3

**PENDANT LA RENCONTRE :
DÉROULEMENT ET POINTS CLÉS**

4

**APRÈS LA RENCONTRE :
LA POURSUITE DE SON PROJET
PÉDAGOGIQUE**

1

PRÉPARER VOTRE
RENCONTRE

PRÉPARER VOTRE RENCONTRE

Qui contacter ?

Le CLEMI et son réseau académique

Le CLEMI, service de Réseau Canopé, porte une mission nationale d'impulsion, de coordination, de formation et d'accompagnement pédagogique pour l'éducation aux médias et à l'information. Depuis sa création en 1983, ses équipes forment les enseignants et formateurs, pour permettre aux élèves de construire une pratique citoyenne des médias, mieux comprendre le monde qui les entoure et développer leur esprit critique. Le CLEMI organise la Semaine de la presse et des médias dans l'École et a étendu sa mission en direction des familles pour les accompagner dans un monde en pleine transition numérique. Son action s'inscrit dans une perspective de coopération avec les institutions à l'échelle européenne et internationale.

Il s'appuie sur un réseau de coordonnateurs et coordonnatrices académiques, qui partout en France encourage, structure et organise tout au long de l'année scolaire, les rencontres entre les professionnels des médias, de la presse, de l'information et les classes.

Les équipes du CLEMI sont à votre disposition pour vous aider et vous accompagner dans votre démarche.



Contactez votre coordonnatrice ou coordonnateur académique

Contactez les équipes du CLEMI national

Les professionnels des médias

Au-delà des rencontres proposées par le CLEMI, un certain nombre d'associations de journalistes et de professionnels de l'information proposent des interventions dans les classes.

Il est utile de vérifier au préalable que ces organismes :

-  **bénéficient d'un agrément ministériel ou académique,**
-  **font l'objet d'une convention ou d'un partenariat avec le CLEMI, notamment, par exemple, dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias dans l'École.**

Contactez une association agréée par le ministère de l'Éducation nationale.

Quelles questions se poser en amont de la sollicitation d'un professionnel des médias ?

En tant qu'enseignant et avant la rencontre, il est essentiel de se renseigner sur l'intervenant, son métier, son média, préparer des questions... Vous avez pour mission de définir le projet pédagogique dans lequel s'insère la rencontre avec le professionnel des médias et de l'information.

Quelques questions types pour cadrer votre projet :

En quoi faire intervenir un journaliste dans votre classe peut contribuer à compléter le travail mené en EMI avec vos élèves ?

Comment envisagez-vous l'intervention du professionnel : témoignage sur son métier, organisation de son travail, spécificités ? (si le journaliste est photographe, journaliste reporter d'images, présentateur ou spécialisé dans un domaine).

Quels seront le thème et l'angle de cette rencontre ?

Pour réussir cette collaboration avec le professionnel au bénéfice de vos élèves, il est important de faire le point sur vos propres compétences en EMI.

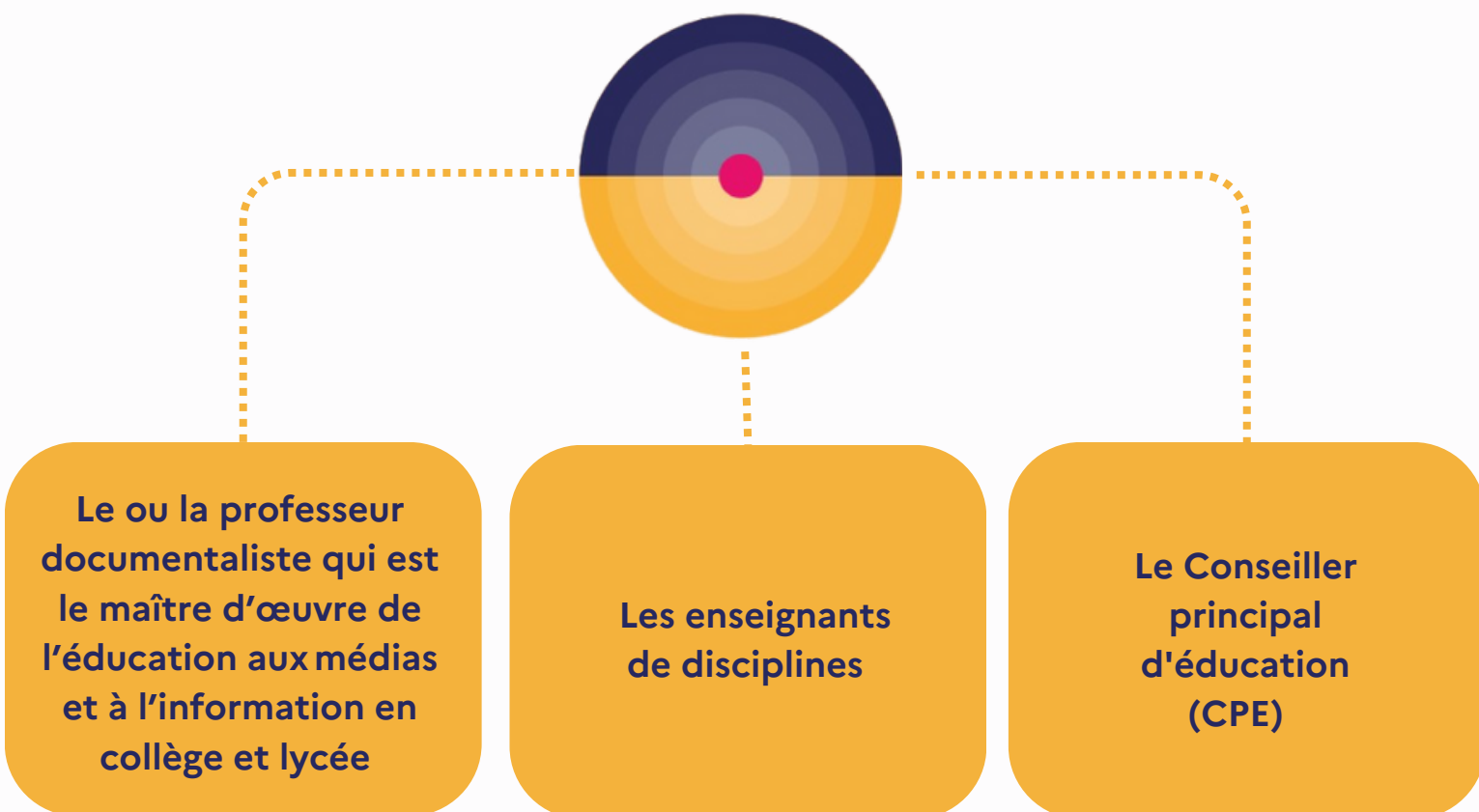
Vous pouvez consulter les différentes ressources proposées par le CLEMI pour vous accompagner : Les Essentiels de l'EMI, publication biannuelle qui revient sur les fondamentaux, les dossiers pédagogiques thématiques (Semaine de la presse et de médias dans l'École, journalisme de solution, égalité filles-garçons, ...) et toutes les fiches pédagogiques disponibles sur le site du CLEMI.



Qui associer ?

Il est essentiel d'associer à l'organisation de la rencontre votre chef d'établissement ou directeur d'école afin de prévoir l'arrivée et le départ de l'intervenant, la salle où aura lieu la rencontre, la restauration si besoin.

Pour mettre en place le travail préparatoire à mener en classe avec les élèves, que ce soit les recherches sur l'intervenant et son métier, sur le sujet d'intervention, ou encore la préparation des questions, pensez à associer :



La rencontre doit constituer un véritable projet d'établissement ce qui en facilitera le déroulement. Tous les détails logistiques doivent être convenus avec toutes les parties prenantes.

2

CONSTRUIRE LE
PROJET
PÉDAGOGIQUE

CONSTRUIRE LE PROJET PÉDAGOGIQUE

La préparation de l'intervention se fait avec le professionnel des médias et de l'information

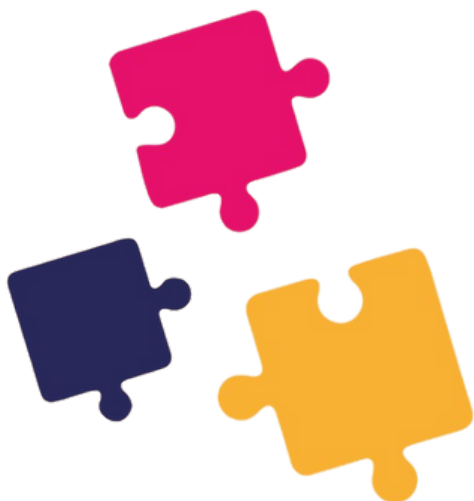
Dans la mesure du possible, l'enseignant et l'intervenant prévoient un ou plusieurs temps d'échanges pour convenir du cadre de l'intervention, notamment si le professionnel des médias n'est jamais intervenu en milieu scolaire.

L'enseignant présente son projet pédagogique à la lumière des programmes d'enseignements, du projet d'école ou de l'établissement scolaire ainsi que le profil de la classe. Ce premier volet peut être construit en lien avec le CLEMI national ou avec le CLEMI de l'académie concernée.

Au cours de ces échanges, les points suivants peuvent notamment être abordés avec l'intervenant :

- Les objectifs pédagogiques de la rencontre
- Le cycle, l'âge des élèves pour adapter l'intervention
- Le périmètre et rôle de chacun
- Des pistes de la réalisation finale attendue des élèves à la suite de l'intervention : synthèse, article, dossier, podcast...
- Les supports utilisés
- Le matériel éventuel
- Les modalités pratiques : organisation du déplacement...
- Le format de la rencontre : en présentiel ou en visioconférence, la durée

L'enseignant et l'intervenant doivent s'assurer que le contenu de l'intervention (supports compris) respecte la [Charte de la laïcité](#).






3

**PENDANT LA
RENCONTRE :
DÉROULEMENT ET
POINTS CLÉS**

PENDANT LA RENCONTRE : DÉROULEMENT ET POINTS CLÉS

L'intervention du professionnel des médias se déroule sous la responsabilité de l'enseignant et nécessite sa présence permanente. Dans le cas d'un atelier, de la réalisation d'un reportage dans l'enceinte d'un établissement ou à l'extérieur, l'enseignant ne peut en aucun cas confier le groupe classe à l'intervenant. A défaut, un autre membre de l'équipe pédagogique doit être présent avec l'aval du chef d'établissement.

Avant de commencer la rencontre proprement dite, l'intervenant introduit la rencontre. Il est dès lors invité à :

-  **Se présenter et présenter le média, l'association, l'institution, l'école d'où il vient . L'intervenant peut montrer un ou plusieurs exemples de ses réalisations.**
-  **Amener du matériel « réel » : enregistreur, smartphone, caméra, chasuble (gilet) presse etc. pour mieux rendre compte de la réalité.**
-  **Expliquer le déroulement de la rencontre : exercice de mise en pratique, prévoir un temps de questions-réponses.**

Idéalement au cours de la rencontre, l'intervenant doit :

Être le plus concret possible en racontant des anecdotes, en montrant des exemples, en évoquant son parcours

Susciter l'intérêt des élèves en créant une interaction avec eux, en leur posant des questions, en les « mettant dans la peau de... ».

Être authentique en partageant son vécu.

Pour conclure la rencontre, l'intervenant peut demander à la fois aux élèves et à l'enseignant ce qu'ils et elles ont appris de cette rencontre.

4

**APRÈS LA
RENCONTRE : LA
POURSUITE DE SON
PROJET
PÉDAGOGIQUE**

APRÈS LA RENCONTRE : LA POURSUITE DE SON PROJET PÉDAGOGIQUE

Échanger avec les élèves

Il est intéressant de prévoir une activité de bilan, qu'elle soit à l'oral ou sous la forme d'un questionnaire :



qu'as-tu retenu, aimé ?



quelles sont les questions que tu te poses encore ?

Dans la continuité des échanges avec les élèves et la réalisation du projet pédagogique, les élèves peuvent rédiger un compte-rendu, un article de la rencontre et le publier sur l'intranet, le site de l'école, de l'établissement scolaire, dans le journal scolaire etc. L'intervenant, la communauté éducative de l'établissement et le CLEMI de l'académie peuvent être invités à le lire, l'écouter, le visionner et le relayer selon le support.

Évaluer la préparation de la rencontre

Il est essentiel de faire un point enseignant-intervenant afin d'évaluer la qualité de la rencontre. S'il a fallu faire face à des problèmes de tous ordres lors de celle-ci, il est important d'échanger autour des écueils rencontrés, de s'interroger sur leur origine, le degré de préparation et de remonter l'information au chef d'établissement et/ou aux services du CLEMI (coordonnateur académique, le pôle communication en charge du partenariat). Dans la perspective de l'évaluation, il est intéressant de soumettre un court questionnaire aux parties prenantes.



MODALITÉS D'INTERVENTION À DISTANCE

Une intervention en ligne nécessite une préparation particulière par rapport à une intervention en présentiel.

Intervention en visioconférence

Le choix de l'outil pertinent n'est pas aisé parmi l'éventail de solutions proposées sur Internet. Certaines offrent un cadre RGPD de protection des données personnelles des élèves et des intervenants plus adéquats que d'autres. La familiarisation avec l'outil numérique en amont de la rencontre reste un pré-requis nécessaire et important.

Le CLEMI encourage à utiliser les outils de l'Éducation nationale mis à disposition :

- 1** Le service **Visio-Agents** permet aux agents du ministère chargé de l'éducation nationale de collaborer et d'organiser des réunions, des conseils de classe, des réunions pédagogiques. Le service de classes virtuelles sont disponibles sur la plateforme apps.education.fr sur Eduscol [1].
- 2** La CNIL en lien avec le ministère de l'Éducation nationale propose des recommandations, pour utiliser les outils de visioconférence [2]:

La politique de confidentialité informe-t-elle clairement les utilisateurs sur l'usage fait de leurs données et les moyens d'exercer leurs droits (type de données collectées, durées de conservation, destinataires, finalités) ?

Les moyens d'accès au service ou à la ressource sont-ils sécurisés (par exemple lien « HTTPS », présence d'un cadenas avant l'URL) ?

Le site est-il hébergé dans l'Union européenne (des services comme Who.is permettent de voir le pays où est hébergé un site) ?

Les données peuvent-elles être transférées à des partenaires commerciaux ?
Si oui, il n'est pas recommandé d'utiliser l'outil en question.

De télécharger le logiciel depuis le site de l'éditeur ou un site recommandé par celui-ci afin d'éviter de télécharger par erreur un logiciel malveillant.

Le CLEMI invite l'enseignant et l'intervenant à effectuer des tests avant la rencontre et d'anticiper une demi-heure de temps de préparation technique pour assurer les connexions nécessaires.

[1] <https://eduscol.education.fr/3209/le-service-de-classes-virtuelles-sur-la-plateforme-appseducationfr>

[2] <https://www.cnil.fr/fr/les-conseils-de-la-cnil-pour-utiliser-les-outils-de-visioconference>

MODALITÉS D'INTERVENTION À DISTANCE

Intervention en « vidéo différée »

Il est également possible, si l'intervenant manque de disponibilité, d'imaginer un dispositif en « vidéo différée ».

L'enseignant peut demander à l'intervenant de réaliser une vidéo de présentation expliquant son parcours, ce qu'il fait etc. Cette vidéo pourra être diffusée aux élèves et après le travail pédagogique mené en classe par l'enseignant, celui-ci pourra inviter les élèves à formuler leurs questions à l'intervenant.

Les questions des élèves pourront être transmises par l'enseignant à l'intervenant qui pourra y répondre en réalisant une courte vidéo. Celle-ci pourra être diffusée aux élèves après validation de son contenu pédagogique par l'enseignant. Des échanges pourront ensuite s'en suivre avec les élèves.



FORMATION

POUR QUI ?

Les enseignants et les formateurs

POUR QUOI ?

Permettre aux élèves de construire une pratique citoyenne des médias

Mieux comprendre le monde qui les entoure

Développer leur esprit critique

L'ACTION DU CLEMI

Le CLEMI porte une mission nationale d'impulsion, de coordination, de formation et d'accompagnement pédagogique pour l'éducation aux médias et à l'information.

ACTIONS ÉDUCATIVES

QUELS ÉVÈNEMENTS ?

La Semaine de la presse et des médias dans l'École et des concours d'éducation aux médias.

FAMILLE

COMMENT ?

Le CLEMI accompagne les familles dans un monde en pleine transition numérique.

INTERNATIONAL

OÙ ?

L'action du CLEMI s'inscrit dans une perspective de coopération avec les institutions à l'échelle européenne et internationale.



